



SAISON 2021 / 2022

ARBITRES

District de la Loire

PV N° 41 DU SAMEDI 04/06/2022

PV CDA du 30 Mai 2022

Président : Pascal REBAUD Tél : 06 14 68 55 67
Vice-Président : Joël SIMON Tél : 06 63 69 23 83
Désignations Seniors : Mustapha BENMESSAOUD Tél : 06 12 56 53 43
Désignations assistants ligue : Franck ANGUAL Tel : 06 64 51 21 67
Désignations foot loisirs : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27
Responsable pôle formation : Victor Pereira 06 16 98 37 18
Responsable Observations : Jean-Pierre BERNE Tél : 06 20 18 00 26
Vérifications rapports : Yassin AMCHACHTI : 06-17-01-97-54
Responsable Administratif / Secrétaire : Denise AZNAR Tél district : 06 82 48 06 96
Contrôle Administratif Seniors (impayés) : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67
Intendant CDA : Daniel DOSNON Tél : 06 79 63 85 28
Trésorier : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27
Représentant des Arbitres à la commission de Discipline : Christian AURAND Tél : 06 98 40 81 79

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur, les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.
Lorsque vous avez une information concernant votre rencontre (inversion du match, ou non déroulement de la rencontre).
Merci de faire suivre l'information à votre désignateur au cas où une modification d'arbitre est faite.

A L'ATTENTION **DE TOUS LES ARBITRES MAJEURS**

La CDA rappelle à tous les **arbitres MAJEURS** (jeunes arbitres MAJEURS et seniors) qu'ils doivent fournir **OBLIGATOIREMENT** **une échographie cardiaque** demandée depuis maintenant 3 saisons (délai accordé par la commission fédérale médicale).

Nous allons bientôt arriver à l'échéance de ce délai (30 juin 2022).

A tous ceux qui ne l'ont pas encore fournie, il faut réellement le faire dans les plus brefs délais.

Sachez que passer **le délai du 30 juin 2022** en l'absence de l'échographie cardiaque, les arbitres non en règle seront dans l'impossibilité de valider leur demande de licence (faite par le club) tant qu'ils n'auront pas régularisé la fourniture de cet examen.

ATTENTION DE NE CONFONDRE ELECTROCARDIOGRAMME ET ECHOGRAPHIE CARDIAQUE **CE SONT DEUX EXAMENS DIFFERENTS.**

La CDA compte sur chacun d'entre vous pour vous assurer que vous êtes en règle sur ce point et ceci dans le but d'éviter les difficultés lors de la prochaine saison.

RAPPEL: l'échographie cardiaque est à fournir une seule fois dans votre carrière d'arbitre sans aucune notion de limite de validité. Si vous l'avez déjà fourni vous n'êtes pas concernés par ce rappel.

PAS D'ÉCHOGRAPHIE CARDIAQUE pour les jeunes arbitres MINEURS.

Comptant sur la prise en considération de ce rappel IMPORTANT.

COURRIERS

Am. St Genest Lerpt : Lu noté.

IMPAYES

M. Fidei Mickael : Dossier traité.
Mlle Faure Yvena : Dossier traité.
M. Ben Hafssia : Dossier traité.
M. Abdou Rayel : Dossier traité.

CONVOCAION ARBITRES

M. Nihar mohamed : Vous êtes convoqués **le Lundi 13 Juin 2022** au District de la Loire à **19h** pour affaire vous concernant.